

COMPTE
ADMINISTRATIF
2020

Note de
synthèse

Préambule

Ce compte administratif apporte un éclairage particulier sur l'année 2020, marquée par une crise sanitaire impactante à de nombreux titres.

Face à ce contexte inédit, la collectivité a montré toute son agilité pour intervenir auprès des Avrillais qui en avaient le plus besoin. Grâce à la mobilisation des agents et des partenaires de la ville, les mesures mises en œuvre ont ainsi permis d'amortir autant que possible l'impact social de la COVID-19.

Ces dépenses, comme le coût des équipements et fournitures de protection sanitaire, n'ont pas altéré la santé financière de la commune. Avec plus de 7 M€ de dépenses réelles, l'effort d'investissement a même été poursuivi pour améliorer la qualité de vie des habitants.

C'est d'abord grâce à la bonne gestion financière que cette capacité à agir durablement est préservée. A cela s'ajoutent une dynamique vertueuse des transactions immobilières (DMTO) et la non-réalisation de certaines dépenses causée par la situation sanitaire.

Le résultat dégagé en 2020, cumulé à un faible endettement, apporte un certain optimisme pour mettre en œuvre le projet municipal, articulé entre amélioration continue du service public et modernisation du cadre de vie.

Avec une capacité de désendettement portée à 1,92 an, la création et la rénovation de nouveaux équipements structurants sont ainsi permis à moyen terme tout en conservant des indicateurs satisfaisants. La ville garde également toute sa faculté à intervenir massivement dans les prochains mois contre les aléas de la crise sociale et économique dont on ne mesure pas encore tous les effets.

C'est néanmoins avec une lecture prudente qu'il faut aborder ce compte administratif 2020. Il ne doit pas obérer les incertitudes conjoncturelles, voire structurelles, qui pèsent sur les budgets municipaux depuis de nombreuses années.

Entre 2014 et 2020, la ville a ainsi perdu près de 5,5 M€ de dotation générale de fonctionnement, ponctionnée par l'Etat au titre de la réduction de la dette nationale. Aujourd'hui, alors que l'Etat a doublé sa dette en moins d'un an, des tours de vis similaires sont à craindre. La réforme de la taxe d'habitation entrée en vigueur cette année et la compensation peuvent légitimement faire naître des inquiétudes.

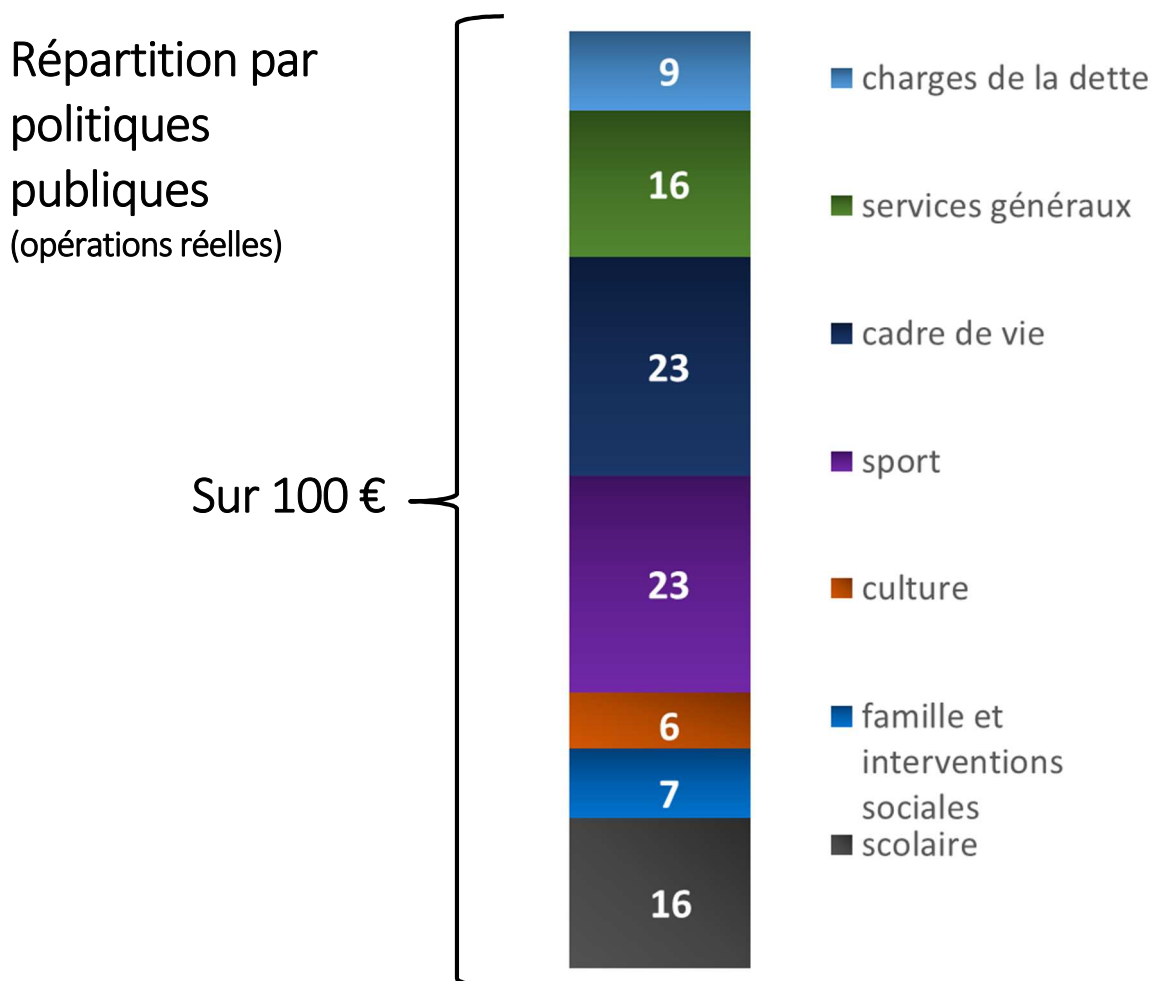
CHAPITRE 1 : BUDGET CONSOLIDE

Le budget de la Ville est composé d'un budget principal et de deux budgets annexes « réserves foncières » et « multiaccueil ». Le tout étant appelé communément budget consolidé.

Résultats comptables

(opérations réelles + opérations d'ordre)

| | Recettes | Dépenses | R-D |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| Section de Fonctionnement | 18 797 334 | 14 191 005 | 4 606 329 |
| Section d'Investissement | 13 696 095 | 13 401 096 | 294 999 |
| RESULTAT DE GESTION | 32 493 429 | 27 592 101 | 4 901 328 |
| Restes à réaliser à reporter sur N+1 | 3 419 039 | 3 192 409 | 226 630 |
| RESULTAT CUMULE | 35 912 468 | 30 784 510 | 5 127 958 |



CHAPITRE 2 : BUDGET PRINCIPAL

Les conditions d'exploitation s'apprécient à partir de l'étude des charges et produits de fonctionnement REELS. Le différentiel entre ces deux agrégats représente la capacité d'autofinancement dégagée par l'exploitation au cours de l'exercice.

A noter, les colonnes « PREVU » intègrent le budget initial ainsi que les décisions modificatives de crédits en cours d'année.

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Vue d'ensemble

| Analyse | PREVU | CA 2020 | REALISATION | Ecart en € |
|---|-------------------|-------------------|-------------|------------------|
| Charges à caractère général | 3 172 899 | 2 604 644 | 82% | -568 255 |
| Charges de personnel | 7 405 000 | 7 392 248 | 100% | -12 752 |
| Atténuations de produits | 2 000 | 310 | 16% | -1 690 |
| Autres charges de gestion courante | 1 861 990 | 1 655 953 | 89% | -206 037 |
| Total des dépenses de gestion courante | 12 441 889 | 11 653 155 | 94% | -788 734 |
| Charges financières | 180 000 | 159 183 | 88% | -20 817 |
| Autres dépenses (imprévues et provisions) | 35 000 | 10 000 | 29% | -25 000 |
| Charges exceptionnelles (Hors cessions d'immo.) | 23 585 | 19 417 | 82% | -4 168 |
| Total des dépenses réelles de fonctionnement | 12 680 474 | 11 841 754 | 93% | -838 720 |
| Impôts et taxes | 11 923 950 | 12 310 960 | 103% | 387 010 |
| Dotations et subventions | 2 362 693 | 2 412 189 | 102% | 49 496 |
| Produits des services et autres | 1 171 633 | 1 006 494 | 86% | -165 139 |
| Atténuations de charges | 40 000 | 30 123 | 75% | -9 877 |
| Total des recettes de gestion courante | 15 498 276 | 15 759 766 | 102% | 261 489 |
| Produits financiers | - | - | | 0 |
| Produits exceptionnels (Hors cessions d'immo.) | 34 000 | 31 482 | 93% | -2 518 |
| Total des recettes réelles de fonctionnement | 15 532 276 | 15 791 248 | 102% | 258 972 |
| AUTOFINANCEMENT BRUT | 2 851 802 | 3 949 493 | 138% | 1 097 691 |



Malgré de nouvelles dépenses sur le volet de la santé et de l'hygiène/propreté pour lutter contre la propagation de la COVID-19, les dépenses à caractère général diminuent de 568 K€ par rapport à leur prévision : annulation ou report de projets d'animation, culturels, de travaux...

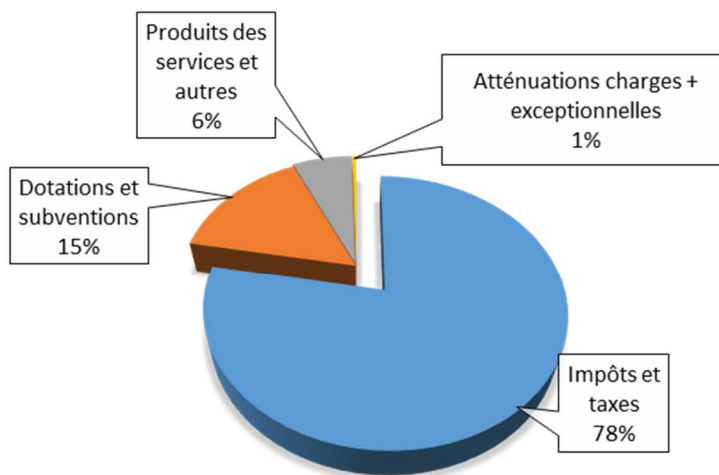
Côté recettes, les services scolaires, petite enfance, culturels et sportifs ont été particulièrement impactés pour les fermetures successives des équipements décidées au niveau étatique (-165 K€).

Ces deux tendances permettent d'afficher, un fin d'exercice, un résultat de fonctionnement BRUT excédentaire de 3 949 k€ (avant remboursement des emprunts en investissement).

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Répartition des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement représentent 15 791 K€ et ont été réalisées à hauteur de 102%. Elles se répartissent en 3 grandes catégories : les recettes fiscales incluant les dotations d'Angers Loire métropole ; les dotations d'Etat et les produits des services.



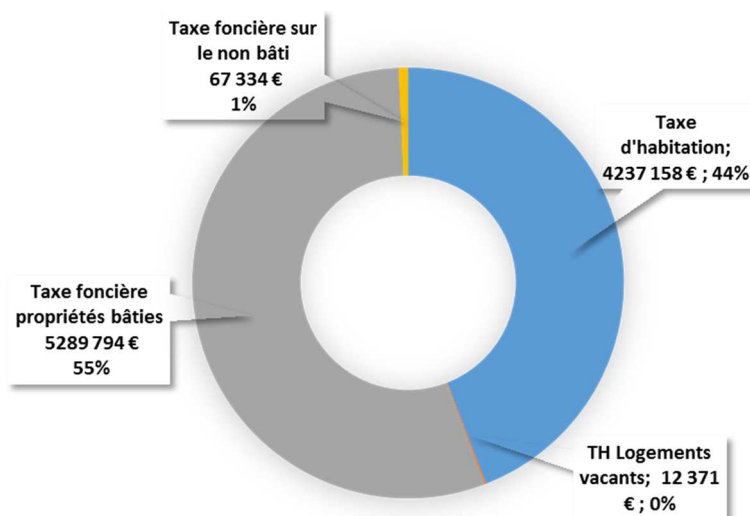
LES RECETTES FISCALES

Répartition recettes fiscales « impôts et taxes »

| Analyse | PREVU | CA 2020 | Evolution sur PREVU | |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------|---------------------|-------------|
| | | | En € | En % |
| Impositions directes TH, TFB, TFNB* | 9 584 750 | 9 622 417 | 37 667 | 0,4% |
| Dotations fiscales ALM | 1 616 000 | 1 631 929 | 15 929 | 1% |
| Produits des droits de mutation | 400 000 | 687 692 | 287 692 | 72% |
| Taxe sur l'électricité | 260 300 | 253 717 | - 6 583 | -3% |
| Taxe sur la publicité | 62 200 | 66 613 | 4 413 | 7% |
| Autres recettes fiscales | 700 | 48 591 | 47 891 | 6842% |
| Impôts et taxes | 11 923 950 | 12 310 960 | 387 010 | 3,2% |

*TH : taxe habitation ; TFB : taxe foncière sur le bâti ; TFNB : taxe foncière sur le non bâti.

S'agissant des impositions directes, les recettes se répartissent ainsi :



Les produits de droits de mutation, quant à eux, correspondent aux taxes payées par tout acquéreur d'un bien immobilier sur le territoire. Son niveau élevé montre que la Commune est restée attractive même pendant cette période mouvementée de confinement/déconfinement.



Enfin, afin de venir en aide aux acteurs économiques de la commune, un abattement de 20% sur la taxe sur la publicité extérieure acquittée par les entreprises sur leurs enseignes, soit 17,8 K€ de recettes en moins pour la Ville.

LES DOTATIONS DE L'ETAT

Alors que la DGF, DSU et DNP¹ représentaient près de 17% des recettes de gestion courante au budget de 2013 (2 694 K€), elles n'en constituent désormais que 10% (1 644 K€).

Il s'agit bien évidemment des effets concrets de la baisse des dotations de l'Etat sur les collectivités territoriales afin de contribuer au redressement des finances publiques

AUTRES DOTATIONS - SUBVENTIONS

Recettes que la Ville perçoit des partenaires privés ou publics dans la cadre de la mise en œuvre de ses politiques publiques.

On trouvera ici, les subventions de la CAF notamment pour la politique enfance (259 K€), ainsi que les compensations fiscales de l'Etat pour 456 K€.

LES PRODUITS DES SERVICES ET DES DOMAINES

Ces recettes représentent uniquement 6% des recettes réelles de fonctionnement, soit 1 006 K€.

En 2020, ces recettes ont été largement impactées par la COVID-1, soit - 294 K€ par rapport à la prévision budgétaire initiale.

Tous les services à la population ont été impactés :

- Droits de place (cirques, marchés....) : - 12 K€
- Utilisation des complexes sportifs par collèges et lycées : - 27 K€
- Piscine (droits d'entrée, cours, autres mises à disposition) : - 58 K€
- Services scolaires (restauration, accueils de loisirs...) : - 197 K€.

A cela s'ajoutent les remboursements réalisés en dépenses de fonctionnement sur les activités non réalisées, soit **13,8 K€**. A noter, la majorité des activités pré-payées a été reportée sur 2021.



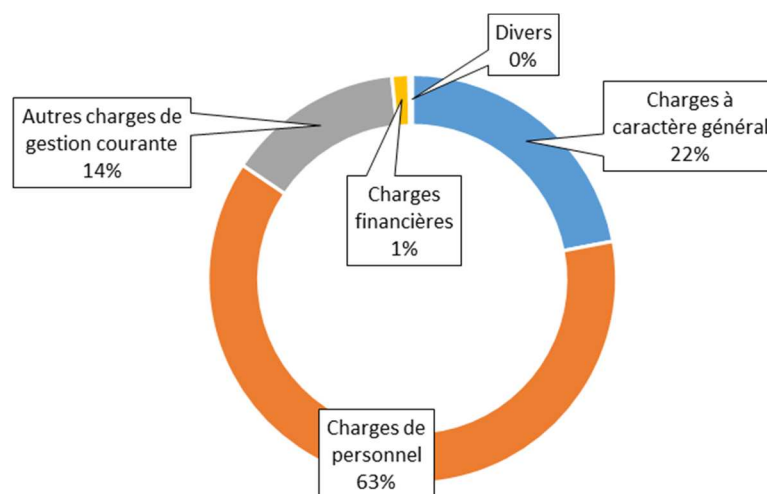
¹ Principales dotations versées par l'Etat : DGF (dotation globale de fonctionnement), DSU (dotation de solidarité urbaine et DNP (dotation nationale de péréquation).

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par nature

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 11 842 K€ au compte administratif 2020.

Ce montant était de 12 284 K€ en 2019 ce qui permet de mesurer, concrètement, l'incidence de la COVID-19 sur le fonctionnement les services communaux en mode dégradé.



LES CHARGES DE PERSONNEL

Principal poste budgétaire, les frais de personnel constatés s'élèvent à 7 392 K€, conformément à la prévision budgétaire.

Toutefois, les charges nettes de personnel, c'est-à-dire diminuées des remboursements de salaires pour les contractuels en arrêt, s'élèvent à 7 362 K€.

Enfin, précisons que les charges de personnel évoluent mécaniquement de 1,8% par an du fait du GVT (glissement vieillesse technicité) lié aux grilles de rémunération.



A noter, plusieurs services publics faisant appel à des contractuels n'ont pas été rendus pendant les différentes périodes de confinement : sports vacances, animations grand public, accueil de loisirs... c'est aussi ce qui explique la maîtrise des dépenses de personnel sur l'année.

Dépenses dues au COVID :

- Prime COVID versée : 14 K€
- Personnel en autorisation d'absence spéciale COVID (cas contact, garde d'enfant, pas possibilité de télétravailler, personnel vulnérable) : 60 K€.

LES CHARGES A CARACTERE GENERAL

Ces charges regroupent les dépenses de gestion courante telles que les fluides (eau, électricité, gaz, chauffage), les fournitures administratives, scolaires et techniques, les frais de maintenance et d'entretien des matériels et locaux, les prestations de services diverses, les différents impôts acquittés par les Villes, les frais de télécommunication... L'ensemble de ces charges représente 2 605 K€ en 2020, soit uniquement 82% de la prévision annuelle.

C'est le chapitre budgétaire le plus impacté par la crise sanitaire. Ainsi, entre le PREVU ANNUEL et la REALISATION, un delta de -568 K€ est affiché. De nombreuses dépenses ne se sont pas réalisées du fait de la fermeture de différents équipements : piscine, salles de sports et écoles dont :

- fluides : -66 K€ (baisse des consommations de 15%)
- Carburant : -18 K€
- Alimentation restauration scolaire : -102 K€
- Transports scolaires : -12 K€
- Actions diverses auprès du public : - 34 K€
- Animations grand public : - 8 K€
- Entretien bâtiment : - 25 K€
- Prestations fermeture des sites : -12K€
- Frais d'analyse piscine : - 4 K€
- Audit prévention sécurité au travail : - 8 K€
- Diffusion culturelle : - 16 K€
- Part employeur restauration des agents au Rosiers : -16 K€
- Fournitures COVID : +79 K€

Soit un total lié au COVID de -242 k€ au compte administratif.

Enfin, d'autres secteurs ont été renforcés pour répondre aux besoins du territoire :

- Location modulaires pour l'accueil de loisirs : +64 K€
- Animations sports vacances : +11,7 K€
- Contrat élagage : + 43 K€



LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Apparaissent ici, entre autres :

- les charges de fonctionnement des élus (205 K€) ;
- les engagements/participations de la Commune sur d'autres collectivités : CLIC 12 K€, SIRI 238 K€ ;
- les subventions au CCAS (187 K€) et aux budgets annexes (réserves foncières 133 K€ et MultiAccueil 130 K€).

L'ensemble est complété par les subventions versées au secteur associatif soit 683 K€ au compte administratif. Les secteurs principalement concernés (hors écoles privées) sont :

- La MJC : 179 K€
- La petite enfance : 105 K€
- Le sport : 97 K€
- La culture 95 K€

Subventions COVID :

- CHU : 10 K€
- Collège : 1 K€
- Ecoles privées : 2 K€



LES CHARGES FINANCIERES

Les intérêts financiers se montent à 159 K€.

La Ville bénéficie à la fois de taux fixes pour 92% de sa dette et de taux variables pour 18%.

L'encours de dettes s'élève désormais à 7 650 K€, un emprunt de 3 000 K€ ayant été contracté en début d'année.

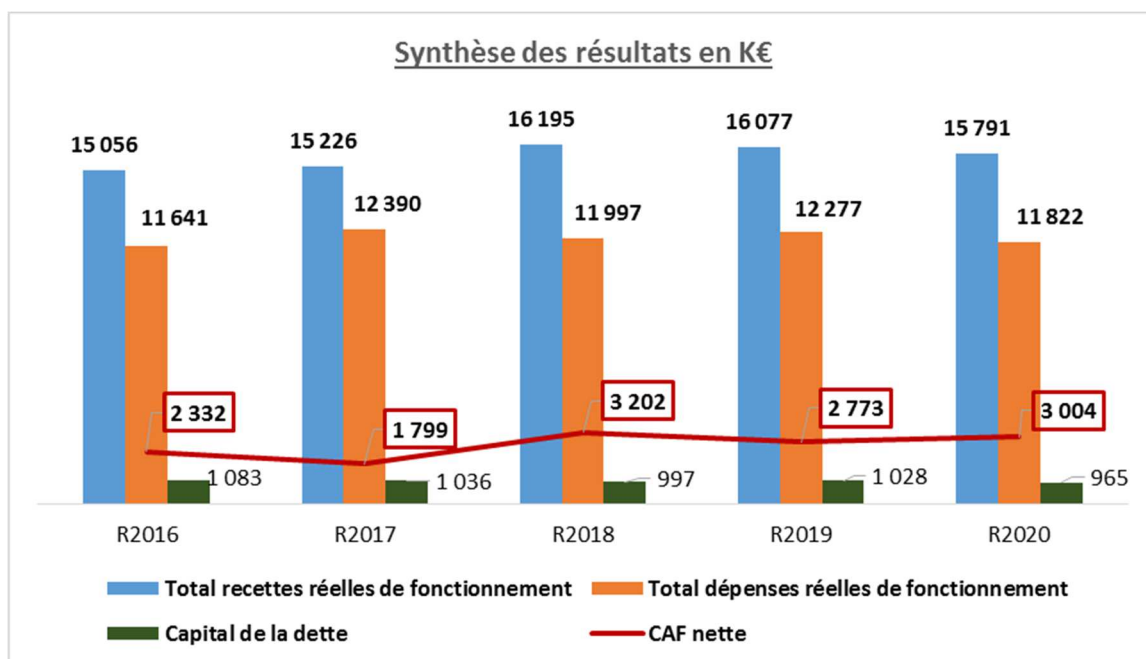
DIVERS

Les autres dépenses concernent des charges exceptionnelles dont le remboursement des usagers sur les activités pré-payées (13,8 K€) et la constitution de provisions pour créances douteuses (10 K€)

CONCLUSION FONCTIONNEMENT

Le compte administratif 2020 est largement impacté par les conséquences de la COVID 19 sur les services municipaux.

Au final, on constate pour 2021 que la baisse des recettes de tarification et les dépenses liées à la COVID ont été compensées en partie par la non-réalisation de dépenses du fait des décisions de l'Etat sur les ouvertures/fermetures des services à la population. Cela a pour conséquence une hausse de la courbe d'autofinancement.

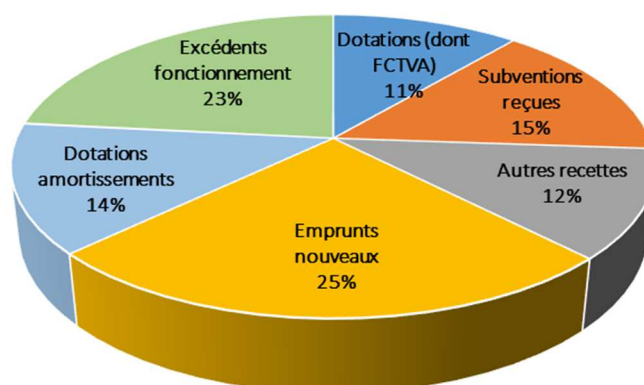


B – SECTION D'INVESTISSEMENT

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est financée par l'excédent de fonctionnement, les subventions reçues, le FCTVA¹, les cessions (peu représentatives en 2020) et l'emprunt.

Le total des recettes d'investissement s'élève à 11 865 K€.



L'AUTO-FINANCEMENT

L'excédent de fonctionnement 2019 affecté aux investissements 2020 se monte à 2 767 K€, soit 23% du financement de la section d'investissement..

LES AMORTISSEMENTS

Il s'agit d'une opération d'ordre alimentée par une dépense de fonctionnement. Son niveau s'élève à 1 622 K€, soit 14% des recettes d'investissement

LES EMPRUNTS

Un emprunt de 3 000 K€ a été réalisé en début d'année 2020. Ce qui porte désormais l'encours de dettes à 7 649 K€ pour une capacité de désendettement de 1,92 an (1,48 en 2019).

LES SUBVENTIONS RECUES

Les subventions reçues s'élèvent à 1 765 K€ en 2020 :

- participation d'ALM accordée dans le cadre du transfert d'AFM et reversée ensuite à ALTER dans le cadre de la ZAC centre-ville (1100 K€) ;
- subvention Régionale pour la salle de sport Marie Paradis (440 K€ pour un total attribué de 600 K€) ;
- subvention de la fédération française de football pour la construction d'un terrain de Foot5 (30 K€) ;
- solde des participations versées par l'Etat pour les dossiers : accessibilité, rénovation du groupe scolaire St Exupéry, rénovation thermique Brassens, vidéosurveillance.... soit un total de 195 K€.

¹ FCTVA : fonds de compensation de la TVA

LE FCTVA

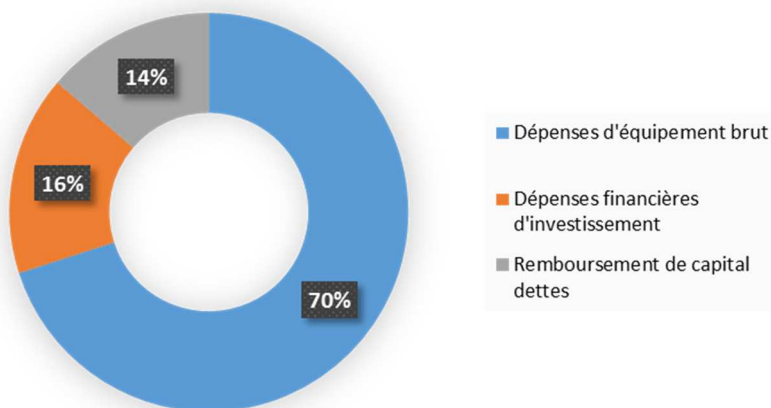
La Ville a bénéficié du Fonds de compensation de la TVA sur ses dépenses d'investissement de l'année N-1 à hauteur de 1 153 K€.

LES AUTRES RECETTES

Elles s'élèvent à 1 367 K€ dont 1 000 K€ au titre de la créance sur le Château (2019/2020) et 359 K€ au titre de la convention de voirie avec ALM.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement (hors reprise de résultat N-1) s'élèvent à 7 038 K€ et se répartissent ainsi :



LA DETTE

Le remboursement du capital de la dette a représenté 965 K€ en 2020 et tient compte du nouvel emprunt réalisé en début d'année. Au regard des taux extrêmement bas, l'emprunt est contracté à taux fixe sur 20 ans.

LES DEPENSES FINANCIERES

Elles s'élèvent à 1 145 K€ dont 1 100 K€ au titre de la participation de la Ville à la ZAC centre-ville.

LES DEPENSES D'EQUIPEMENT

Elles s'établissent à 4 928 K€ dont :

| | |
|-------------------------------|-----------|
| Aménagement voirie hors CU | 153 475 |
| Travaux bâtiments | 576 928 |
| Voirie communauté urbaine | 348 665 |
| vidéoprotection | 38 250 |
| Equipements des services | 173 093 |
| Salle de sport Marie Paradis | 2 928 084 |
| Rénovation St Exupéry | 144 020 |
| Accessibilité bâtiments AD'AP | 213 526 |

Toutefois, pour être exhaustif, il convient d'intégrer dans ce total, la participation de la ZAC centre-ville vue en dépenses financières précédemment. Ainsi retraitées, l'effort d'équipement de la Ville s'élève à 6 028 K€ dans un contexte particulier entre crise sanitaire et changement de mandature.

C – CONCLUSION BUDGET PRINCIPAL

Malgré les circonstances, les résultats financiers de la Ville demeurent bons. L'autofinancement ainsi dégagé va permettre d'absorber les aléas de la crise sur les années suivantes tout en maintenant la capacité de la collectivité à investir.

Par ailleurs, les ratios ci-dessous permettent de vérifier le positionnement de la Ville par rapport aux communes de même strate de niveau régional. A nouveau ces indicateurs, bien qu'impactés par le contexte sanitaire, montrent que la Commune est bien gérée depuis de nombreuses années.

| Critères de comparaison | Commune de même strate au niveau régional 2020 | AVRILLE | | | | | Ecart 2020 par rapport à moyenne de la strate 2020 |
|------------------------------------|--|---------|------|------|------|------|--|
| | | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | |
| Recettes réelles de fonctionnement | 1205 | 1116 | 1101 | 1162 | 1139 | 1125 | -6,64% |
| DGF | 194 | 141 | 124 | 120 | 116 | 117 | -39,69% |
| Dépenses réelles de fonctionnement | 935 | 864 | 897 | 858 | 868 | 842 | -9,95% |
| Achat et charges externes | 232 | 192 | 191 | 206 | 198 | 184 | -20,69% |
| Dépenses de personnel nettes | 531 | 543 | 538 | 525 | 527 | 525 | -1,13% |
| Dépenses d'équipement | 353 | 225 | 301 | 247 | 603 | 414 | 17,28% |
| Encours de dettes | 731 | 649 | 560 | 478 | 399 | 545 | -25,44% |

CHAPITRE 3 : BUDGETS ANNEXES

RESERVES FONCIERES

A la demande de la Chambre Régionale des Comptes (rapport du 21 mai 2012), il est décidé au BP 2013, de créer un budget annexe relatif aux réserves foncières afin de ne pas bouleverser l'économie du budget principal et d'individualiser les risques financiers.

Concrètement, le budget principal participe annuellement au budget « réserves foncières » sans pour autant assurer l'équilibre budgétaire. Il s'agit d'un budget qui attire peu d'écriture en section de fonctionnement, l'ensemble des activités se situant dans la section d'investissement par l'achat et la cession de biens fonciers.

FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est équilibrée à 143 730 € en dépenses comme en recettes :

- Les dépenses réelles de fonctionnement (104 K€) se répartissent pour 77% (80K€) en charges financières, le solde, 23% (24 K€), en charges courantes.
- Les recettes réelles de fonctionnement (144 K€) sont composées à 92% (133 K€) de la participation du budget principal, 4% (5 K€) des revenus des immeubles et 4% (6 K€) de produits exceptionnels liés aux pénalités appliquées sur le marché de démolition.

INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 1 091 K€ dont 52% pour le remboursement du capital des emprunts (569 K€) et 42 % pour des acquisitions foncières (506 K€).

S'agissant des recettes réelles d'investissement, elles sont alimentées à 89% par la réalisation d'un emprunt à hauteur (1 458 K€) , puis par le report des excédents d'investissement antérieurs (105 K€ ; 6 %), le solde représentant des dotations diverses dont le FCTVA (72 K€).

Le déficit de gestion sur la section d'investissement s'élève à 800 K€ mais sera comblé par une cession inscrites en restes à réaliser sur l'exercice 2021. En incluant cette donnée, le résultat cumulé s'établit à +244 K€.

CHARGE DE LA DETTE

L'annuité de la dette est de 649 K€ en 2020 (80 K€ en fonctionnement et 569 K€ en investissement). L'encours de dettes au 31/12/2020 s'élève à 4 406 K€ (3 517 K€ en n-1), soit 306 €/habitant .

MULTIACCUEIL

Le budget principal participe annuellement au budget « multiaccueil » afin d'en assurer l'équilibre budgétaire en section de fonctionnement. Il s'agit essentiellement d'un budget de fonctionnement qui attire peu d'écritures en section d'investissement le bâtiment étant récent. Ce budget annexe a été créé en 2015.

FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est équilibrée à 583 k€ en dépenses comme en recettes :

- Les dépenses réelles de fonctionnement (581 K€) se répartissent pour 15% (85K€) en charges courantes et 85 % (496 K€) en charges de personnel..
- Les recettes réelles de fonctionnement (583 K€) sont composées à 62% (363 K€) de dotations de la CAF dont 60 K€ au titre de la COVID 19, 22% (130 K€) de participation Ville et 15% de participations des familles (89 K€).



L'impact de la Covid est estimé à -7% sur les dépenses (-43 K€ sur la moyenne des deux exercices précédents) et -7% sur les recettes 43 K€. Ainsi, peut-on estimer que la subvention COVID a comblé les pertes de fonctionnement

INVESTISSEMENT

La section d'investissement est quasi inexistante avec 1 656 € de dépenses et 5 672 € de recettes.

Il n'y a pas d'emprunt sur ce budget.